



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 23 JANVIER 2024

En exercice : 12 Le 23 janvier 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à
Présents : 07 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane
Votants : 07 DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, DIL, VALLEE, et Messieurs LACOUX, LEK, LIGNEUX, TOUIN

Absents excusés : Mesdames DESCAMPS, MENDES, LE BRETON, LE MANACH, VIVIER

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 1	SECOURS D'URGENCE
------	--------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

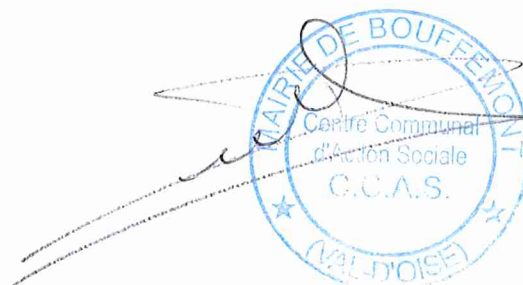
Considérant, la présentation et l'étude de 6 dossiers de demandes d'aides financières

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 6 aides financières pour un montant global de 685 € dont :

- 525 € en Tickets Service
- 160 € en Mandat

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2024 du CCAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219500915-20240123-2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2024